

ANNEXE 1

**ARTICLES CONFIES EN DEPOT VENTE
A LA BOUTIQUE DE L'ETANG DES LANDES**

Désignation de l'Article	Prix de vente public HT	Prix de vente public TTC

Un bon de dépôt sera émis au moment du dépôt initial et des éventuels dépôts complémentaire reprenant pour chaque article la désignation indiquée dans cette annexe.

Un bon de reprise sera émis dans les mêmes conditions au moment de la reprise partielle ou de la reprise finale.